

<p style="text-align: center;"><b>Commission communication</b> <b>Réunion du lundi 30 novembre 2020-12-0</b> <b>Compte rendu</b></p>
--

Présents ; BLANGY Jean-Marc (début de réunion), SMYTH Michelle, HUGER Ariane, BOUCHERON Géraldine, ROUSSEL Bruno et GACHET Edith.

Excusé : Marie Louise CHATEL.

- Jean-Marc rappelle que le rôle de la commission est consultatif et non pas décisionnaire, les propositions devront être validées par le conseil municipal.

- Un tour de table est fait pour que chaque participant évoque ses attentes / questions sur le rôle de la communication au sein de la commune :

\* De quelle manière et avec quels moyens techniques la communication peut être mise en place ?

\* Trouver des moyens pour mettre en place une communication réciproque, c'est-à-dire une communication qui va des élus aux habitants mais aussi une communication qui va des habitants aux élus.

Géraldine précise que la communication du conseil municipal vers les habitants est un lien important, elle doit être transparente et accessible par tous les habitants. Elle demande ce que le CM est prêt à diffuser ?

\* Quelles informations seraient à communiquer (idées, envies, désirs...) ?

\* Nécessité d'échanges créatifs : L'idée d'une personne A + l'idée d'une personne B = idée retenue C.

La circulation des idées doit permettre la création d'un lien entre tous, d'idées communes.

\* Bruno propose qu'un rapporteur extérieur fasse un compte rendu des réunions du conseil municipal pour relater les faits et les échanges entre chaque élu (comme un journaliste).

\* Michelle précise qu'il ne faut pas oublier la communication vers les touristes.

\* Ariane trouve qu'il y a beaucoup d'informations sur le site internet, que c'est un peu le "fouillis". Il y a sûrement une possibilité d'amélioration.

Géraldine note qu'il faut faire attention de ne pas se focaliser que sur le site internet.

\* Pour améliorer la compréhension du compte rendu du conseil municipal, Jean-Marc propose la diffusion de la note de synthèse qui est rédigée à l'attention des élus en amont du conseil afin de préparer celui-ci.

Ce compte rendu devrait être diffusé rapidement, est-il possible que le délai entre la date du conseil municipal et l'envoi du compte rendu soit d'une semaine ?

\* Le compte rendu des réunions des adjoints du lundi pourrait également être diffusé, en enlevant les parties concernant une personne ou famille.

\* Le réseau de panneau d'affichage est bien car la diffusion papier peut être lourde.

Il faut voir comment ne pas diffuser deux fois la même information entre la distribution en boîte aux lettres et la distribution par mailing.

Edith propose d'identifier les boîtes aux lettres avec une gommette de couleur pour faciliter la distribution papier par Jérôme (employé communal).

Il faudrait demander aux habitants comment ils souhaitent recevoir l'information par un questionnaire.

\* Cumuler les envoies des comptes rendu (conseil municipal, réunions des adjoints...), une ou deux fois par mois.

- Il est évoqué le point des associations pour faciliter et aider leur communication vers les habitants.

Il serait nécessaire de faire un listing des associations du village avec les contacts, horaires... et afficher ces informations sur les panneaux.

- Répartitions des tâches :

\* Edith : listing des personnes inscrites pour la diffusion de la lettre d'information par mail ;

\* Bruno : listing des associations ;

\* Michelle et Ariane : réalisation du questionnaire pour le choix de diffusion ;

\* Géraldine : Compte rendu de la réunion.

- La prochaine réunion de cette commission communication est prévue le 14 décembre à 11h en mairie.